

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 26 octobre 2001**

## NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/INF/11**  
5 octobre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—PROGRAMME DE PAYS— ZAMBIE (1998–2002)

Le présent document est à lire parallèlement au document intitulé "Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Zambie (1998–2002)" (WFP/EB.3/2001/6/1).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATION	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (AOÛT 2001)
<p>Systèmes et procédures sous-tendant le programme de pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les procédures budgétaires et comptables devraient être compatibles avec la souplesse d'allocation des ressources que le programme de pays est censé offrir.</li> </ul>	<p>OEDB avec FS, ODP et ODA</p>	<p>Ce problème à long terme était encore à l'étude à OEDB, FS, ODP et ODA au moment de la rédaction finale de la présente matrice et aucune réponse définitive n'a pu être apportée.</p>
<p>Questions relatives au financement et à l'allocation des ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une méthode plus appropriée devrait être mise au point pour le calcul des coûts d'appui directs (CAD) des activités de développement.</li> <li>➤ Les deux assortiments alimentaires devraient être revus afin de les rendre davantage complémentaires.</li> </ul>	<p>OEDB avec ODA et FS</p> <p>Bureau de pays avec SPP</p>	<p>OEDB, ODA et FS examinent actuellement la question. Dans l'intervalle, il serait possible de verser des allocations spéciales aux petits bureaux de pays confrontés à de sérieuses difficultés de financement.</p> <p>Il a été décidé que dans le prochain programme de pays (qui commencera en 2002) la farine de maïs sera remplacée par du maïs en grains pour toutes les activités.</p>
<p>Transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La matrice TIEM de chaque activité du programme de pays devrait être revue afin d'actualiser les coûts de distribution entre les points de livraison avancés (PLA) et les points de livraison finale (PLF) et le personnel de l'Unité de gestion du programme alimentaire (UGPA) devrait recevoir une formation portant sur les besoins de TIEM, et en particulier la planification de la logistique et les conditions de remboursement.</li> <li>➤ Il conviendrait d'envisager de porter à 100 pour cent le remboursement des coûts de TIEM.</li> <li>➤ Le PAM et le gouvernement devraient se mettre d'accord sur la stratégie appropriée de distribution des vivres aux PLF.</li> </ul>	<p>Bureau de pays avec l'appui de OTL</p> <p>Bureau de pays avec ODK et OTL</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>En cours. Les données sur le coût des distributions secondaires (des PLA aux PLF) sont actuellement collectées au cours des visites sur le terrain.</p> <p>À appliquer dans le prochain programme de pays car la Zambie est classée parmi les pays les moins avancés depuis 1999.</p> <p>Les stratégies seront finalisées lors des consultations qui auront lieu sur la conception des activités du prochain programme de pays. Un remboursement intégral des coûts de TIEM permettrait au bureau de pays de mettre au point la stratégie qu'il convient pour remédier au problème de transport jusqu'aux PLF.</p>
<p>Ressources humaines:</p> <p>Le PAM devrait examiner au plus vite la question des effectifs et des modalités d'exécution afin:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de déterminer l'effectif de base minimal requis (personnel national et international) pour assurer une gestion efficace du programme, indépendamment du tonnage annuel de vivres prévu (ou effectif), compte tenu de la nature et de l'ampleur des besoins du programme et de la capacité institutionnelle nationale;</li> </ul>	<p>ODA avec ODK, bureau de pays, OEDB et HR</p>	<p>Le bureau de pays espère qu'il sera possible de mettre cette formule au point pour le prochain programme de pays. La question est liée directement à celle des mécanismes de financement des CAD (voir ci-dessus) et à l'impact du volume des livraisons sur le financement des dépenses de personnel et autres coûts de gestion du programme.</p>



RECOMMANDATION	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (AOÛT 2001)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de mettre au point une formule appropriée pour déterminer le nombre de postes requis au titre du programme et de l'appui (fonctions, responsabilités et description des tâches), qui varierait en fonction de la taille, de la complexité et de la portée géographique du programme;</li> <li>➤ de définir des profils de personnel appropriés (qualifications et expérience) ainsi que l'organigramme de l'unité de programme.</li> </ul>		<p>Le nouveau Directeur de pays étudie actuellement la question, en consultation avec ODA, etc.</p> <p>L'organigramme du bureau de pays a été remanié et sera ajusté en fonction des besoins du prochain programme de pays.</p>
<p>Suivi:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les organisme d'exécution du programme de pays devraient être solidairement responsables de la mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation, auquel le PAM devrait apporter son appui et ses conseils.</li> <li>➤ Les systèmes de suivi-évaluation et de rapports, y compris la présentation, la fréquence et les voies de transmission des rapports, devraient être clairement définis dans les documents du programme de pays et des activités.</li> </ul>	ODA avec OEDE	<p>Le siège du PAM peut apporter appui et conseils par le biais du Manuel de conception des programmes désormais achevé et disponible électroniquement. Par ailleurs les nouvelles directives sur le suivi et l'évaluation devraient être distribuées sur le terrain au cours du dernier trimestre de 2001. OEDE organisera ensuite des séances de formation dans les régions; il peut également fournir l'appui de consultants régionaux en suivi-évaluation, financés grâce au Don du Royaume-Uni au titre du programme de renforcement institutionnel.</p>
<p>Problématique hommes-femmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lors de la conception des programmes de pays futurs, il conviendrait de faire appel à des organisations non gouvernementales (ONG) féminines ou à d'autres spécialistes de la problématique hommes-femmes pour traiter convenablement cette question.</li> </ul>	Bureau de pays avec ODA et SPP	<p>Le bureau de pays fera appel à des ONG nationales ayant une expérience dans ce domaine et utilisera les services d'un spécialiste de la problématique hommes-femmes lors de l'élaboration du prochain programme de pays.</p>
<p>Analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'Unité ACV et l'UAGEC devraient coopérer afin d'intégrer autant que possible leurs méthodes et leurs bases de données au sein d'un système commun.</li> <li>➤ Les unités de suivi-évaluation et ACV devraient être mutuellement dépendantes et se renforcer.</li> <li>➤ Le ciblage géographique du prochain programme de pays devrait se fonder sur une analyse actualisée de la <b>vulnérabilité chronique</b>. L'Unité d'ACV devrait aussi s'efforcer de gagner encore en précision en examinant la vulnérabilité à un niveau inférieur à celui du district.</li> </ul>	Bureau de pays (avec l'appui de SPP/ACV)	<p>Un système de données a été installé à l'UAGEC et le personnel a été formé à son utilisation. L'UAGEC définit actuellement ses propres besoins en données. Les deux systèmes devraient ensuite être ajustés pour être compatibles.</p> <p>En cours. La conception du système de suivi-évaluation est actuellement revue pour répondre aux besoins d'établissement de rapports.</p> <p>Fait.</p>



RECOMMANDATION	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (AOÛT 2001)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'Unité ACV, en collaboration avec l'UAGEC et le Groupe de travail chargé de l'analyse de la vulnérabilité, devrait effectuer aussitôt que possible une analyse actualisée de la <b>vulnérabilité chronique</b>. Cette évaluation devrait se fonder sur une analyse détaillée des risques associés aux catastrophes.</li> </ul>		Fait.
<p>Dispositif institutionnel de surveillance et de gestion du programme de pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Comité consultatif du programme de pays envisagé dans le document du programme de pays devrait être créé.</li> <li>➤ Sous l'égide du Comité consultatif du programme de pays, un sous-comité technique devrait être chargé de la conception, de l'organisation institutionnelle, du suivi et de l'évaluation des activités du programme de pays.</li> <li>➤ L'UGPA devrait assurer le secrétariat de ces deux organes.</li> <li>➤ Les fonctions et responsabilités respectives des différents organismes participants devraient être clairement définies et convenues.</li> <li>➤ Une formation portant sur les nouvelles méthodes de travail et sur les modalités d'exécution découlant de l'approche du programme de pays devrait être dispensée au personnel de contrepartie.</li> </ul>	Bureau de pays	<p>Fait. La mise en oeuvre a commencé avec la préparation du nouveau schéma de stratégie de pays et continue avec la préparation du prochain programme de pays.</p> <p>Voir ci-dessus. Relève du même processus.</p> <p>Fait.</p> <p>Sera intégré à la conception du prochain programme de pays.</p> <p>Formation sur le tas prévue lors de la préparation du prochain programme de pays.</p>
<p>Compatibilité avec la politique visant à favoriser le développement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour le prochain programme de pays, il conviendrait d'évaluer les compétences nécessaires pour mener à bien la conception, la gestion et l'exécution du programme.</li> <li>➤ Le personnel de contrepartie devrait être informé des politiques et programmes ainsi que des directives et procédures budgétaires et administratives du PAM.</li> <li>➤ La consultation et la participation des bénéficiaires, et plus spécialement des femmes, devrait guider la formulation et l'exécution des activités futures du programme de pays.</li> </ul>	Bureau de pays	<p>En cours. Inclus dans le processus de préparation du prochain programme de pays.</p> <p>En cours. Inclus dans le processus de préparation du prochain programme de pays.</p> <p>En cours. Inclus dans le processus de préparation du prochain programme de pays.</p>



RECOMMANDATION	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (AOÛT 2001)
<p><b>Activité fondamentale 1: Alimentation en zone urbaine à l'appui de la création d'actifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un effort devrait être fait pour impliquer davantage les participants dans le choix des activités et des bénéficiaires.</li> <li>➤ Il conviendrait de mettre au point sans plus attendre des stratégies visant à assurer l'entretien des équipements communautaires qui ont été créés.</li> <li>➤ Il faudrait évaluer aussitôt que possible la composant formation professionnelle et déterminer la durée appropriée des modules.</li> </ul>	Bureau de pays	<p>En cours. Le partenaire d'exécution met actuellement au point des mécanismes destinés à accroître la participation des bénéficiaires.</p> <p>En cours, mais la progression varie suivant les communautés.</p> <p>Évaluation terminée et recommandations adoptées. Le partenaire d'exécution passe actuellement les modules en revue.</p>
<p><b>Activité fondamentale 2: Alimentation en zone rurale à l'appui de la création d'actifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Au cours de la période restant à courir avant la fin de l'actuel programme de pays, l'activité fondamentale 2 et le dispositif institutionnel mis en place pour son exécution devrait être reformulés afin d'y inclure les activités de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets.</li> <li>➤ Autant que possible, les ONG ayant une grande expérience de la conception et de l'exécution d'activités semblables à celles qui sont envisagées au titre de l'activité fondamentale 2 devraient être activement associées au processus de formulation.</li> </ul>	Bureau de pays	<p>La recommandation a été acceptée en principe et les activités recommandées seront incluses lors de la formulation du prochain programme de pays.</p> <p>L'identification de partenaires est en cours. Une matrice détaillée des ONG et initiatives bilatérales est en cours d'établissement pour faciliter le processus de préparation du prochain programme de pays.</p>
<p><b>Activité fondamentale 3: Alimentation complémentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une étude de référence devrait être menée.</li> <li>➤ Une approche reposant sur la participation devrait être adoptée pour les activités futures.</li> <li>➤ Le système de suivi et d'évaluation devrait être revu aussitôt que possible afin de l'adapter à l'utilisation pour la planification et la gestion de l'activité.</li> <li>➤ Le Ministère de la santé devrait continuer à éliminer progressivement certaines équipes de gestion sanitaire de district, dispensaires et partenaires d'exécution afin de poursuivre avec plus d'efficacité l'obtention des résultats recherchés.</li> </ul>	<p>Bureau de pays</p> <p>Bureau de pays avec ODA, FS et OEDB</p>	<p>À prendre en considération lors de l'élaboration du prochain programme pays.</p> <p>À prendre en considération lors de l'élaboration du prochain programme pays.</p> <p>Le système de suivi-évaluation est en cours de révision pour répondre aux besoins d'établissement de rapports.</p> <p>Fait.</p>





RECOMMANDATION	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (AOÛT 2001)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compte tenu des difficultés budgétaires du gouvernement, le PAM devrait étudier la possibilité de consentir une avance pour le règlement des coûts de TIEM.</li> </ul>		<p>Fait. Une avance pour couvrir les frais de transport a été consentie au Ministère de la santé afin de faciliter les distributions des PLA aux PLF au niveau des districts.</p>
<p><b>Activité complémentaire 1: Mécanisme d'aide alimentaire:</b>  <b>a) Éducation des filles et b) Fonds pour les microprojets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait relancer le dialogue avec le Ministère de l'éducation de façon que l'activité Éducation des filles puisse être réorientée conformément aux vues du ministère et à celles des communautés.</li> <li>➤ Le PAM devrait faciliter le partage, avec le Ministère de l'éducation et les autres parties prenantes, de l'expérience acquise dans le cadre de semblables programmes d'aide à l'éducation réalisés dans d'autres pays de la sous-région.</li> <li>➤ Sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, le Fonds pour les microprojets devrait être mis en service et orienté vers le soutien des activités fondamentales 1 et 2.</li> </ul>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Fait. Des consultations sur la conception du projet impliquant tous les intervenants sont en cours.</p> <p>Une visite dans les pays voisins où des programmes analogues sont mis en oeuvre est prévue pour le dernier trimestre de 2001.</p> <p>Dans le prochain programme de pays, la composante Alimentation en zone rurale à l'appui de la création d'actifs sera traitée/conçue comme une activité du Fonds pour les microprojets.</p>
<p><b>Activité complémentaire 2: Atténuation et gestion des effets des catastrophes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'activité Atténuation et gestion des effets des catastrophes devrait être intégrée dans l'activité fondamentale 2.</li> </ul>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Le prochain programme de pays sera élaboré en conséquence.</p>